

#### Public visé par la formation et prérequis

- Tout public en formation professionnelle initiale, continue
- Les exigences préalables à l'entrée en formation, prévues aux articles R. 212-10-17, A. 212-35 et A. 212-36 du code du sport et mentionnées à l'article A. 212-47-1 *bis* de ce même code, sont complétées comme suit :
  - a) Etre titulaire du permis de conduire de catégorie B, en cours de validité ;
  - b) Justifier d'un niveau de pratique personnelle en sport automobile, dans l'option choisie.Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de :
  - a) La production du permis de conduire de catégorie B en cours de validité ;
  - b) La réussite aux épreuves du test d'exigences préalables décrits en annexe II
- Pour pouvoir entrer en formation le candidat doit avoir réussi les tests d'exigences préalables ou être sportif de haut niveau sur liste ministérielle.

#### Objectifs de la formation

- Acquérir une formation permettant à l'élève de devenir moniteur de pilotage
- Le titulaire du BPJEPS spécialité Sport Automobile exerce le métier de moniteur de pilotage automobile. Le moniteur de pilotage automobile exerce ses activités de manière autonome dans les champs éducatifs, sportifs et de loisirs en utilisant des véhicules dans des espaces clos, type circuits ou terrains sécurisés pour les centres itinérants.
- Le moniteur de pilotage automobile met en œuvre des projets d'animation, d'initiation et de perfectionnement au pilotage jusqu'à un premier niveau de compétition sous toutes ses formes de pratique, pour tout public, dans tous les milieux et dans les différentes mentions de la spécialité.
- Le moniteur de pilotage automobile garantit au pratiquant des conditions optimales de sécurité ; il participe à l'organisation et à la gestion dans toutes les composantes des activités « automobile ». Il accueille les publics, anime et collabore à la promotion des activités. Il participe à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations.

#### Contenus de la formation

Le diplôme mentionné à l'article 1<sup>er</sup> est obtenu par capitalisation des trois blocs de compétences suivants :

- – bloc de compétences 1 (BC1) : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation ;
- – bloc de compétences 2 (BC2) : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation ;
- – bloc de compétences 3A (BC3A) : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure ;
- – bloc de compétences 3B (BC3B) : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte et d'apprentissage du karting dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure ;
- – bloc de compétences 3C (BC3C) : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte et d'apprentissage du tout-terrain dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

## Durée de la formation et modalités d'organisation

Le programme précise la durée de l'action, sa répartition dans le temps et les termes (début et fin)

- La durée totale de la formation est de 1302 heures : (certifications comprises)
- La durée en centre de formation 651 heures
- 651 heures en alternance
  
- Début et fin de l'action : Selon session de formation
- 23 mars 2026 au 29 janvier 2027
- Quels sont les horaires de la formation ?  
Les horaires sont les suivants :  
9H -12H et 14H - 18H soit 7 heures par jour du lundi au vendredi pour un total de 35 heures / semaine
  
- Où a-t-elle lieu ?  
La formation se déroule au Circuit de Charade  
Adresse :  
Rond point de manson 63122 ST GENES CHAMPANELLE
  
- Comment est-elle organisée (en continu, avec des modules, sous forme de parcours individualisé...) ?  
La formation se déroule en 4 Unités capitalisables.

Des parcours personnalisés peuvent être mis en place selon positionnement du candidat

- Quelle est la taille du groupe (nombre de stagiaires prévu) ?

Le nombre de stagiaire varie de 8 à 20 candidats équivalent temps plein par mention et par session.

## Moyens pédagogiques

- Pistes adaptées en fonction des mentions
- Voitures adéquates (berlines de série, karts, 4x4, GT, monoplaces, ...).
- Matériels techniques (cônes de Lubeck, talkies-walkies, freinographe, cellules de chronométrage)
  
- L'encadrement est assuré par un coordonnateur / formateur, des intervenants vacataires spécialistes.

## Bloc de compétences 1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation(\*)

### Compétences évaluées Critères et indicateurs d'évaluation de chaque compétence

<p>C1.1.1 Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation</p>	<p><b>Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire de sa structure, qui peuvent avoir un impact sur les activités de sa structure et son développement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il en présente au minimum trois parmi les suivantes : les acteurs du champ du sport et/ou de l'animation, les collectivités territoriales ou acteurs publics ayant un rôle dans le champ du sport ou de l'animation, la population, les caractéristiques de l'environnement direct de la structure (urbain, semi urbain, périphérique, rural...), les espaces naturels et lieux de pratiques, les caractéristiques économiques et sociales du territoire (activités économiques, emploi, chômage, difficultés sociales éventuelles), les modalités de déplacement (transports en commun, véhicule personnel, réseau de covoiturage).</li> <li>- Il illustre leur impact potentiel sur sa structure en donnant des exemples.</li> </ul>
<p>C1.1.2 Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap</p>	<p><b>Le candidat présente les caractéristiques des publics visés par la structure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour chaque type de public visé par le projet, il détaille les principales caractéristiques identifiées.</li> <li>- Il en déduit des besoins vis-à-vis du projet de sa structure.</li> <li>- Il porte une attention particulière aux caractéristiques spécifiques des publics dans son analyse de besoins notamment les publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap</li> </ul>
<p>C1.2.1 Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous</p>	<p><b>Le candidat propose différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs du territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il caractérise les différents moyens de recueil possibles parmi notamment les suivants : échanges informels, entretiens, questionnaire, analyse documentaire...</li> <li>- Il sélectionne au moins un moyen de recueil de la demande, et explicite les raisons de son choix, en précisant ce qu'il propose pour repérer les demandes associées à une situation de handicap éventuelle.</li> <li>- Il présente les résultats de son recueil de la demande des publics ou des acteurs du territoire</li> </ul>
<p>C1.2.2 Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public</p>	<p><b>Le candidat élabore une proposition de projet, à partir des pistes qu'il a identifiées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il indique à quel public ce projet s'adresse, à quels besoins ou à quelle demande il répond,</li> <li>- Il indique comment ce projet s'inscrit dans l'offre d'animation existante.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il précise les ressources humaines, matérielles et financières, que sa structure peut mobiliser pour mettre en œuvre ce projet.</li> </ul>
<p>C1.3.1 Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus</p>	<p><b>Le candidat mobilise les moyens nécessaires à la conduite du projet qu'il anime :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il identifie les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur réalisation.</li> <li>- Il planifie leur mise en œuvre dans le temps.</li> <li>- Il décline pour chaque activité les résultats attendus.</li> <li>- Il présente au moins deux manières de prendre en compte la dimension écologique du projet notamment parmi la liste suivante, : la démarche éco-citoyenne proposée, les conséquences sur l'environnement, la mise en place d'un tri sélectif, la prise en compte du recyclage, la perspective de réemploi, l'initiative en faveur de la protection du site où se déroulent les activités, la préservation de la biodiversité, la mobilité, les énergies renouvelables, ...</li> </ul>
<p>C1.3.2 Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci</p>	<p><b>Le candidat s'assure du bon déroulement des activités planifiées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il s'assure que les activités prévues sont réalisées,</li> <li>- Il s'informe auprès des membres de l'équipe du bon déroulement des activités,</li> <li>- Il ajuste les actions à réaliser en fonction des résultats attendus, - Il tient compte des situations éventuelles de handicap détectées au sein de l'équipe et des aménagements nécessaires,</li> <li>- Il propose aux membres de l'équipe mobilisés des ajustements susceptibles de favoriser la bonne conduite des activités.</li> </ul>
<p>C1.3.3 Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre</p>	<p><b>Le candidat met en œuvre les démarches administratives en vigueur dans le cadre de son projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il identifie les démarches administratives à réaliser pour permettre la tenue des animations ou activités sportives</li> <li>- Il collecte ou retranscrit les informations nécessaires aux démarches administratives de son périmètre</li> <li>- Il utilise les outils numériques nécessaires aux démarches administratives</li> </ul>
<p>C1.4.1 Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts</p>	<p><b>Le candidat réalise le bilan du projet dont il a eu la responsabilité et identifie les perspectives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il mobilise les justificatifs des projets conduits et leurs résultats - Il décrit les résultats obtenus en référence aux objectifs initiaux - Il illustre les effets du projet, a minima pour deux champs parmi les suivants : social, culturel, sportif, éducatif, économique ou environnemental</li> <li>- Il formule des propositions d'amélioration pour les prochains projets.</li> </ul>
<p>C1.4.2 Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités</p>	<p><b>Le candidat rend compte des résultats du projet à son responsable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il détaille deux facteurs qui ont contribué positivement au projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il identifie deux facteurs qui ont fait ou aurait pu faire défaut dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication.</li> <li>- Il formule des propositions d'évolution des activités mises en œuvre.</li> </ul>

## Bloc de compétences 2 - Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

### Compétences évaluées Critères et indicateurs d'évaluation de chaque compétence

<p>C2.1.1 Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage</p>	<p><b>Le candidat informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il prend l'initiative d'échanges avec les publics visés</li> <li>- Il facilite l'expression des intérêts de la ou des personnes.</li> <li>- Il conseille son interlocuteur sur les différentes activités pouvant répondre à ses intérêts.</li> <li>- Il met en valeur ces activités en détaillant ces propositions.</li> <li>- Il valorise la structure en communiquant sur les points forts de la structure, ses valeurs et son programme d'activités.</li> </ul>
<p>C2.1.2 Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.</p>	<p><b>Le candidat communique avec les publics visés de manière adaptée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il formule un message à communiquer à un public choisi, en tenant compte de ses caractéristiques. Il explicite son choix.</li> <li>- Il porte une attention particulière aux besoins des personnes en situation(s) de handicap éventuelles, dans son choix de communication.</li> <li>- Il détaille les modalités de sa communication qu'il adapte en fonction du message, des publics visés et des résultats attendus.</li> <li>- Il tient compte des risques liés à l'utilisation des outils numériques.</li> </ul>
<p>C2.2.1 Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation</p>	<p><b>Le candidat assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il choisit un moyen de communication pour présenter une animation parmi celles dont il a la responsabilité,</li> <li>- Il explicite les raisons de son choix de moyen de communication. - Il précise l'outil ou le support retenu selon les ressources mobilisables au sein de la structure.</li> <li>- Il en argumente l'intérêt par rapport au public visé.</li> </ul>
<p>C2.2.2 Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics</p>	<p><b>Le candidat présente un support de promotion de son animation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il prend en compte le public visé dans son message</li> <li>- Il invite au travers du message à participer à l'animation</li> <li>- Il utilise un message adapté à l'outil de communication choisi</li> </ul>

**A.3A.1. Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire**

<p>C.3A.1.1. Définir les finalités d'un cycle de séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.</p>	<p>Le candidat présente sa démarche de conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire: – Il présente la finalité du cycle de séances notamment parmi les domaines suivants: social, éducatif, technique, développement moteur, bien-être ... – Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances, en lien avec les finalités du cycle – Par des exemples précis, il démontre la cohérence entre les finalités du cycle de séances et les caractéristiques du public visé</p>
<p>C.3A.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances.</p>	<p>Le candidat présente sa démarche de conception de séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire à travers six fiches de préparation: – Il présente les objectifs spécifiques, le contenu, le déroulement ainsi que les méthodes et outils mobilisés pour les atteindre et en vérifier l'atteinte, – Il démontre que les objectifs, le contenu et le déroulement des séances, tels que prévus: *Permettent d'atteindre la finalité du cycle de séances défini, *Tiennent compte des caractéristiques, des motivations, du niveau de pratique et des capacités physiques et cognitives des pratiquants, *Tiennent compte de l'environnement de pratique d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire au pilotage – Il précise et argumente la progression pédagogique envisagée au sein de chaque séance et entre les séances, en précisant notamment les variables d'adaptation – Il explique comment il prévoit d'adapter chaque séance, en fonction des réactions des participants, des situations de handicap éventuelles et des progressions identifiées.</p>
<p>C.3A.1.3. Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation relative à l'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'informant auprès de sources fiables, afin de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire de la pratique</p>	<p>Le candidat présente sa démarche de veille: – Il démontre que les actions mises en oeuvre répondent aux évolutions des pratiques et de la réglementation en vigueur d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire: règles techniques et de sécurité, règles environnementales, Code de la route ... – Il démontre la fiabilité et la diversité des sources utilisées – Il démontre comment il prend en compte les informations obtenues</p>

**A.3A.2. Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire.**

<p>C.3A.2.1. Définir les conditions de réalisation d'une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte des spécificités des</p>	<p>Le candidat présente la démarche conduite, dans le cadre de la préparation d'une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire pour assurer la sécurité des pratiquants, la</p>
---	--

situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers.

sienne et celle des tiers: – Il démontre que l'environnement de pratique défini pour la séance est en adéquation avec les situations proposées et les caractéristiques des pratiquants, notamment leur niveau de pratique – Il précise la manière dont il a tenu compte des risques spécifiques liés à l'optimisation du pilotage et à la conduite sécuritaire au pilotage – Il démontre comment il s'assure du respect de la réglementation en vigueur.

**C.3A.2.2. Vérifier les ressources humaines et matérielles** Le candidat présente la démarche lui permettant de prendre en nécessaires à la réalisation d'une séance d'optimisation du compte les risques avant la séance d'optimisation du pilotage

pilotage et de la conduite sécuritaire, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur

et de la conduite sécuritaire: – Il démontre que la disponibilité des ressources humaines et matérielles est vérifiée en amont de la séance – Il démontre que l'état des matériels, équipements et lieux de pratique nécessaires à la réalisation en sécurité de la séance est vérifié en amont de la séance – Il démontre que le niveau de vérification opéré est en adéquation avec le contenu de la séance et les caractéristiques du public, notamment son niveau de pratique.

**A.3A.3. Conduite de séances, de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire**

**C.3A.3.1. Accueillir les pratiquants à une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.**

Le candidat met en oeuvre un temps dédié à l'accueil des pratiquants en début de séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire – Il explicite les leviers utilisés pour instaurer un climat de confiance avec et entre les pratiquants et une dynamique de groupe visant l'implication et la collaboration des pratiquants au cours de la séance, y compris ceux en situation de handicap – Il présente les objectifs, les règles de sécurité et de bon fonctionnement ainsi que les attendus spécifiques de la part des pratiquants lors de la séance – Il s'assure de la bonne compréhension des consignes et règles à respecter par les pratiquants – Il démontre comment il adapte les consignes transmises selon les caractéristiques des pratiquants et les risques spécifiques identifiés.

**C.3A.3.2. Conduire en sécurité une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun**

Le candidat démontre comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire: – Il met en oeuvre la séance en s'appuyant sur ses travaux de conception – Il formule des consignes claires et précises concernant les activités et situations proposées – Il observe et écoute les pratiquants tout au long de la séance et démontre comment il adapte la durée des séquences, les techniques et situations pédagogiques prévues en conséquence – Il valorise les réalisations des pratiquants – Il identifie et traite les éventuelles situations de tensions ou de conflits entre les pratiquants ou impliquant les pratiquants – Il propose aux pratiquants un temps de retours/réactions au

	cours de la séance – Il vérifie que la séance répond aux objectifs définis
C.3A.3.3. Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrés par les pratiquants, tout au long d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident	Le candidat démontre comment il accompagne la progression pédagogique des pratiquants, en sécurité, tout au long de la séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire: – Il détecte les freins ou difficultés éventuellement rencontrés au cours de la séance par les pratiquants et identifie les risques associés: – Il veille à la sécurité et au bien-être des pratiquants tout au long de la séance – Il repère les besoins d'accompagnement individuels et collectifs – Il intervient de manière proportionnée en cas de situation accidentogène ou et/ou d'accident – Il accompagne les pratiquants selon leurs besoins: explications complémentaires, conseils, correction de gestes techniques, adaptation du contenu de la séance ...

#### A.3A.4. Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire

<b>BC 3 B - MOBILISER LES TECHNIQUES DE L'OPTION PERFECTIONNEMENT AU PILOTAGE POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE</b>	<b>CRITÈRES OBSERVABLES</b>
--	-----------------------------

#### A.3B.1. Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting

C.3B.1.1. Définir les finalités d'un cycle de séances de karting, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.	Le candidat présente sa démarche de conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage de karting: – Il précise en quoi le cycle de séances s'inscrit dans le projet et l'organisation de travail de la structure – Il présente la finalité du cycle de séances notamment parmi les domaines suivants: social, éducatif, technique, développement moteur, bien-être... – Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances, en lien avec les finalités du cycle – Par des exemples précis, il démontre la cohérence entre les finalités du cycle de séances et les caractéristiques du public visé
C.3B.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de karting, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances	Le candidat présente sa démarche de conception de séances de karting: – Il présente les objectifs spécifiques, le contenu, le déroulement ainsi que les méthodes et outils mobilisés pour les atteindre et en vérifier l'atteinte, – Il démontre que les objectifs, le contenu et le déroulement des séances, tels que prévus: *Permettent d'atteindre la finalité du cycle de séances défini, *Tiennent compte des caractéristiques, des motivations, du niveau de pratique et des capacités physiques et cognitives des pratiquants, *Tiennent compte de l'environnement de pratique en karting – Il précise et argumente la progression pédagogique envisagée au sein de chaque séance et entre les séances, en précisant notamment les variables

	d'adaptation – Il explique comment il prévoit d'adapter chaque séance, en fonction des réactions des participants, des situations de handicap éventuellement identifiées et des progressions identifiées.
C.3B.1.3. Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation du karting, en s'informant auprès de sources fiables, afin de de respecter le cadre règlementaire et sécuritaire de la pratique	Le candidat présente sa démarche de veille: – Il démontre que les actions mises en oeuvre répondent aux évolutions des pratiques et de la réglementation en karting: règles techniques et de sécurité – Il démontre la fiabilité et la diversité des sources utilisées – Il démontre comment il prend en compte les informations obtenues

### A.3B.2. Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting

C.3B.2.1. Définir les conditions de réalisation d'une séance de karting, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers.	Le candidat présente la démarche conduite, dans le cadre de la préparation d'une séance de karting pour assurer la sécurité des pratiquants et celle des tiers: – Il démontre que l'environnement de pratique défini pour la séance est en adéquation avec les situations proposées et les caractéristiques des pratiquants, notamment leur niveau de pratique – Il précise la manière dont il a tenu compte des risques spécifiques liés au karting – Il démontre comment il s'assure du respect de la réglementation en vigueur.
C.3B.2.2. Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage en karting, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.	Le candidat présente la démarche lui permettant de prendre en compte les risques avant la séance de karting: – Il démontre que la disponibilité des ressources humaines et matérielles est vérifiée en amont de la séance – Il démontre que l'état des matériels, équipements et lieux de pratique nécessaires à la réalisation en sécurité de la séance est vérifié en amont de la séance – Il démontre que le niveau de vérification opéré est en

adéquation avec le contenu de la séance et les caractéristiques du public, notamment son niveau de pratique

### A.3B.3. Conduite de séances, de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting

C.3B.3.1. Accueillir les pratiquants à une séance de karting, en en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.	Le candidat met en oeuvre un temps dédié à l'accueil des pratiquants en début de séance de karting: – Il explicite les leviers utilisés pour instaurer un climat de confiance avec et entre les pratiquants et une dynamique de groupe visant l'implication et la collaboration des pratiquants au cours de la séance, y compris ceux en situation de handicap – Il présente les objectifs, les règles de sécurité et de bon fonctionnement ainsi que les attendus spécifiques de la part des pratiquants lors de la séance – Il s'assure de la bonne compréhension des consignes et règles à respecter par les pratiquants – Il démontre comment il adapte les consignes transmises selon les caractéristiques des pratiquants et les risques spécifiques identifiés.
---	--

<p>C.3B.3.2. Conduire en sécurité une séance de karting, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.</p>	<p>Le candidat démontre comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance de karting: – Il met en oeuvre la séance en s'appuyant sur ses travaux de conception – Il formule des consignes claires et précises concernant les activités et situations proposées – Il observe et écoute les pratiquants tout au long de la séance et démontre comment il adapte la durée des séquences, les techniques et situations pédagogiques prévues en conséquence – Il valorise les réalisations des pratiquants – Il identifie et traite les éventuelles situations de tensions ou de conflits entre les pratiquants ou impliquant les pratiquants – Il propose aux pratiquants un temps de retours/réactions au cours de la séance – Il vérifie que la séance répond aux objectifs définis.</p>
<p>C.3B.3.3. Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrés par les pratiquants, tout au long d'une séance de karting, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident</p>	<p>Le candidat démontre comment il accompagne la progression pédagogique des pratiquants, en sécurité, tout au long de la séance de karting: – Il détecte les freins ou difficultés éventuellement rencontrés au cours de la séance par les pratiquants et identifie les risques associés – Il veille à la sécurité et au bien-être des pratiquants tout au long de la séance – Il repère les besoins d'accompagnement individuels et collectifs – Il intervient de manière proportionnée en cas de situation accidentogène ou et/ou d'accident – Il accompagne les pratiquants selon leurs besoins: explications complémentaires, conseils, correction de gestes techniques, adaptation du contenu de la séance ...</p>

#### **A.3B.4. Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting**

<p>C.3B.4.1. Analyser une séance de karting, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes.</p>	<p>Le candidat réalise le bilan de la séance de karting: – Il démontre avoir observé et analysé les différentes situations intervenues au cours de la séance – Il utilise les outils d'évaluation présentés dans le cadre de la conception des séances pour vérifier l'atteinte des objectifs Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action et identifie les modifications à apporter aux séances suivantes du cycle</p>
<p>C.3B.4.2. Evaluer un cycle de séances de karting, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.</p>	<p>Le candidat réalise le bilan du cycle de séances de karting: – Il précise en quoi le cycle de séances a servi le projet et l'organisation de la structure – Il démontre l'adéquation entre le cycle tel que conçu et réalisé et les finalités et objectifs</p>

initialement définis – Il mesure les résultats obtenus grâce aux outils définis en phase de conception. – Il identifie et argumente les améliorations à apporter à un prochain cycle de séances et à sa pratique en général.

<p><b>BC 3 C - MOBILISER LES TECHNIQUES DE L'OPTION PERFECTIONNEMENT AU PILOTAGE POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE</b></p>	<p><b>CRITÈRES OBSERVABLES</b></p>
---	------------------------------------

#### **A.3C.1. Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout-terrain**

<p>C.3C.1.1. Définir les finalités d'un cycle de séances de tout-terrain, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.</p>	<p>Le candidat présente sa démarche de conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage du tout-terrain: – Il précise en quoi le cycle de séances s'inscrit dans le projet et l'organisation de travail de la structure – Il présente la finalité du cycle de séances notamment parmi les domaines suivants: social, éducatif, technique, développement moteur, bien-être ... – Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances, en lien avec les finalités du cycle – Par des exemples précis, il démontre la cohérence entre la finalité du cycle de séances et les caractéristiques du public visé.</p>
<p>C.3C.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de tout-terrain, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances</p>	<p>Le candidat présente sa démarche de conception de séances de tout-terrain: – Il présente les objectifs spécifiques, le contenu, le déroulement ainsi que les méthodes et outils mobilisés pour les atteindre et en vérifier l'atteinte, – Il démontre que les objectifs, le contenu et le déroulement des séances, tels que prévus: *Permettent d'atteindre les finalités du cycle de séances défini, *Tiennent compte des caractéristiques, des motivations, du niveau de pratique et des capacités physiques et cognitives des pratiquants, *Tiennent compte de l'environnement de pratique du tout-terrain – Il précise et argumente la progression pédagogique envisagée au sein de chaque séance et entre les séances, en précisant notamment les variables d'adaptation – Il explique comment il prévoit d'adapter chaque séance, en fonction des réactions des participants, des situations de handicap éventuellement identifiées et des progressions identifiées.</p>
<p>C.3C.1.3. Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation du tout-terrain, en s'informant auprès de sources fiables, afin de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire de la pratique</p>	<p>Le candidat présente sa démarche de veille: – Il démontre que les actions mises en oeuvre répondent aux évolutions des pratiques et de la réglementation du tout-terrain: règles techniques et de sécurité, règles environnementales, Code de la route... – Il démontre la fiabilité et la diversité des sources utilisées – Il démontre comment il prend en compte les informations obtenues</p>

### A.3C.2. Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout-terrain

<p>C.3C.2.1. Définir les conditions de réalisation d'une séance de tout-terrain, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers.</p>	<p>Le candidat présente la démarche conduite, dans le cadre de la préparation d'une séance de tout-terrain pour assurer la sécurité des pratiquants et celle des tiers: – Il démontre que l'environnement de pratique défini pour la séance est en adéquation avec les situations proposées et les caractéristiques des pratiquants, notamment leur niveau de pratique – Il précise la manière dont il a tenu compte des risques spécifiques liés au tout-terrain – Il démontre comment il s'assure du respect de la réglementation en vigueur.</p>
<p>C.3C.2.2. Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de tout-terrain, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et assurer l'atteinte des</p>	<p>Le candidat présente la démarche lui permettant de prendre en compte les risques avant la séance de tout-terrain: – Il démontre que la disponibilité des ressources humaines et matérielles est vérifiée en</p>

objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur	amont de la séance – Il démontre que l'état des matériels, équipements et lieux de pratique nécessaires à la réalisation en sécurité de la séance est vérifié en amont de la séance – Il démontre que le niveau de vérification opéré est en adéquation avec le contenu de la séance et les caractéristiques du public, notamment son niveau de pratique
---	--

### A.3C.3. Conduite de séances, de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout -terrain

C.3C.3.1. Accueillir les pratiquants à une séance de tout-terrain, en en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.	Le candidat met en oeuvre un temps dédié à l'accueil des pratiquants en début de séance de tout-terrain: – Il explicite les leviers utilisés pour instaurer un climat de confiance avec et entre les pratiquants et une dynamique de groupe visant l'implication et la collaboration des pratiquants au cours de la séance, y compris ceux en situation de handicap – Il présente les objectifs, les règles de sécurité et de bon fonctionnement ainsi que les attendus spécifiques de la part des pratiquants lors de la séance – Il s'assure de la bonne compréhension des consignes et règles à respecter par les pratiquants – Il démontre comment il adapte les consignes transmises selon les caractéristiques des pratiquants et les risques spécifiques identifiés
C.3C.3.2. Conduire en sécurité une séance de tout-terrain, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.	Le candidat démontre comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance de tout-terrain: – Il met en oeuvre la séance en s'appuyant sur ses travaux de conception – Il formule des consignes claires et précises concernant les activités et situations proposées – Il observe et écoute les pratiquants tout au long de la séance et démontre comment il adapte la durée des séquences, les techniques et situations pédagogiques prévues en conséquence – Il valorise les réalisations des pratiquants – Il identifie et traite les éventuelles situations de tensions ou de conflits entre les pratiquants ou impliquant les pratiquants – Il propose aux pratiquants un temps de retours/réactions au cours de la séance – Il vérifie que la séance répond aux objectifs définis.
C.3C.3.3. Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrés par les pratiquants, tout au long d'une séance de tout-terrain, en identifiant les besoins individuels et collectifs d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident	Le candidat démontre comment il accompagne la progression pédagogique des pratiquants, en sécurité, tout au long de la séance de tout-terrain: – Il détecte les freins ou difficultés éventuellement rencontrés au cours de la séance par les pratiquants et identifie les risques associés: – Il veille à la sécurité et au bien-être des pratiquants tout au long de la séance – Il repère les besoins d'accompagnement individuels et collectifs – Il intervient de manière proportionnée en cas de situation accidentogène ou et/ou d'accident – Il accompagne les pratiquants selon leurs besoins: explications complémentaires, conseils, correction de gestes techniques, adaptation du contenu de la séance ...

### A.3C.4. Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout- terrain

C.3C.4.1. Analyser une séance de tout-terrain, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes

Le candidat réalise le bilan de la séance de tout- terrain: – Il démontre avoir observé et analysé les différentes situations intervenues au cours de la séance – Il utilise les outils d'évaluation présentés dans le cadre de la conception des séances pour vérifier l'atteinte des objectifs – Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action et identifie les modifications à apporter aux séances suivantes du cycle

C.3C.4.2. Evaluer un cycle de séances de tout-terrain, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, afin de faire évoluer ses pratiques.

Le candidat réalise le bilan du cycle de séances – Il précise en quoi le cycle de séances a servi le projet et l'organisation de la structure – Il démontre l'adéquation entre le cycle tel que conçu et réalisé et les finalités et objectifs initialement définis – Il mesure les résultats obtenus grâce aux outils définis en phase de conception. – Il identifie et argumente les améliorations à apporter à un prochain cycle de séances et à sa pratique en général.

C.3A.4.1. Analyser une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'appuyant sur le déroulement initialement

Le candidat réalise le bilan de la séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire: – Il démontre avoir observé et analysé les différentes situations intervenues au

prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes.

cours de la séance – Il utilise les outils d'évaluation présentés dans le cadre de la conception des séances pour vérifier l'atteinte des objectifs – Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action et identifie les modifications à apporter aux séances suivantes

C.3A.4.2. Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques

Le candidat réalise le bilan des 3 séances effectivement réalisées et présentées dans le document produit: – Il précise en quoi les séances se sont inscrites dans l'offre et l'organisation de la structure – Il mesure les résultats obtenus grâce aux outils définis en phase de conception – Il identifie et argumente les améliorations à apporter à un prochain cycle de séances et à sa pratique en général

Qualité du ou des formateurs :

<i>Directeur et responsable pédagogique</i>	Jean-Denis Monjot
<i>Qualification</i>	BP JEPS mention Perfectionnement, Circuit, Karting et Tout-terrain Karting, Perfectionnement pilotage, Tout-Terrain, Circuit, UCC Glace, UCC Quad
<i>Coordinateur de la formation</i>	Cédric Morin
<i>Qualification</i>	BP JEPS mention Perfectionnement, Circuit, Karting et Tout-terrain Karting, Perfectionnement pilotage, Tout-Terrain, Circuit, UCC Glace, UCC Quad
<b>Listes des intervenants (Susceptible de modifications)</b>	
	<b>Qualification, matière ou domaine d'intervention</b>
<i>Mélanie Boudoux</i>	UC 1, 2, 3, 4 mention Perfectionnement, Karting et Tout-terrain BPJEPS APT LTP UCC Cyclisme BMX VTT et DEJEPS Cyclisme BMX Formation générale et suivi de l'alternance
<i>Jérôme Haslin</i>	UC 2, 3, 4 BPJEPS Perfectionnement du pilotage
<i>Nicolas Nuix</i>	UC 2, 3, 4 mention Perfectionnement du pilotage BPJEPS Circuit
<i>John Barbe</i>	UC 3, 4 mention Karting Perfectionnement pilotage BPJEPS Karting Perfectionnement pilotage Circuit Glace
<i>Jean Denis Monjot</i>	UC 1, 2, 3, 4 mention Perfectionnement, Karting et Tout-terrain BPJEPS tout terrain, Perfectionnement pilotage, Circuit, UCC Glace, Karting Formation générale et suivi de l'alternance
<i>Cédric Morin</i>	UC 1, 2, 3, 4 mention Perfectionnement, Karting et Tout-terrain BPJEPS Karting, Perfectionnement pilotage, Tout-Terrain, Circuit, UCC Glace, UCC Quad et Formation générale et suivi de l'alternance
<i>Laurent Costilles</i>	UC 1, 2, 3, 4 mention Perfectionnement, Karting et Tout-terrain BPJEPS Karting, Perfectionnement pilotage, Circuit, UCC Glace, UCC Quad et Formation générale
<i>Laurent Fradetal</i>	UC 3, 4 mention Perfectionnement du pilotage BPJEPS Circuit
<i>Eric Carton</i>	UC 3, 4 mention Perfectionnement du pilotage BPJEPS Circuit et Perfectionnement du pilotage
<i>Cyril Bullo</i>	UC 1, 2, 3, 4 mention Perfectionnement, Karting et Tout-terrain BPJEPS Karting, Perfectionnement pilotage, Circuit, UCC Glace, UCC Quad générale
<i>Eric Chambonnière</i>	UC 1, 2, 3, 4 mention Perfectionnement, Karting BPJEPS Perfectionnement pilotage, Circuit, UCC Glace
<i>Damien Guinot</i>	UC 3, 4 mention Perfectionnement, Karting BPJEPS Perfectionnement pilotage, Circuit, UCC Glace

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Les véhicules

Ils répondent aux normes définies dans le dossier « Instruction » tant pour le perfectionnement du pilotage, circuit, tout terrain, karting

Ils font l'objet de conventions de location

Perfectionnement au pilotage : 206 RPS ET 206 S16 MEGANE RS

Tout Terrain : Flotte de jeep

4 Wrangler YJ

2 Wrangler JK

1 jeep grand cherokee

Karts Loisirs 4 Temps et SODI ROTAX MAX St2 Kart ESCALE Bort l'Etang Lezoux

Monoplaces : location (formule renault, Peugeot Spyder CATERHAM

Quad : Quad Paint Ball Charade, Philippe Pournant location Quad Cantal

Glace : Flotte Renault du Circuit de Flaine - Eric Carton.

Flotte circuit glace de l'Alpes d'huez

Flotte véhicule société NOMAD (traction, propulsion, 4roues motrices)

- Le matériel

- Paper board
- Tableau magnétique
- Sièges conférence avec écritoire
- Parc informatique en réseau
- Freinographe
- Système d'acquisition de données sur les véhicules
- Des cônes
- 1 vidéoprojecteur
- 2 moniteurs vidéo
- 1 magnétoscope moniteur vidéo
- 1 lecteur DVD
- 1 caméra numérique
- Simulateur de conduite et programmes pilotage
- Bibliographie automobile, ouvrages, documents, supports divers
- 6 ordinateurs sur le réseau Internet
- 1 ordinateur portable
- Graveurs CD et DVD
- Imprimantes
- Traitement de texte (Word)
- Tableur (Excel)
- Traitement photo (Photoshop et Paint Shop Pro)
- Publisher
- Power Point
- Encyclopédie Universalis
- Outlook et Outlook Express

- Les locaux

- Circuit de Charade 63122 St Genes Champanelle
- CCI de Clermont Ferrand 63000 Clermont Ferrand
- Société OVERSCAN (Salle de réunion de 20 personnes et 2 bureaux pouvant permettre des entretiens)
- Pour l'UCC Glace : le Circuit de Glace de Flaine (74)
- Pour le Karting : la structure Kart Escale à Bort l'étang (63)

- Les circuits ou pistes



En location privative, ils sont retenus selon les besoins du centre de formation et de la disponibilité de chacune des pistes, dans le respect du ruban pédagogique.

- Circuit de Charade, Circuit d'Issoire et Centre d'essais Michelin
- Ladoux
- Pistes de karting : Bort l'Étang,
  - Espaces tout terrain : Charade. 88 Ha
  - Dans un environnement immédiat : Parcours routier mixte (ville, route, autoroute).

Moyens permettant de suivre l'action de la formation (feuille d'émargement / attestation de présence)

Les moyens permettant d'apprécier les résultats / Validation des Unités capitalisable validation du diplôme d'état